
L'INFO DDO



INFO-PARENTS - Septembre 2026

Nous sommes heureux de vous faire parvenir le premier numéro de **L'Info DDO**, notre info-parents. Celui-ci vous sera généralement transmis une fois par mois afin de vous tenir informés des activités, des événements et des renseignements importants liés à la vie scolaire de l'école Dollard-des-Ormeaux.

Nous vous invitons à le consulter attentivement chaque mois afin de ne rien manquer de la vie de notre école!

INFORMATIONS EN VRAC

Mot de la direction

C'est avec beaucoup de plaisir que nous amorçons cette nouvelle année scolaire 2026-2027 à l'école Dollard-des-Ormeaux.

Nous espérons que la période estivale vous a permis de vous reposer, de profiter de beaux moments en famille et de faire le plein d'énergie pour cette nouvelle année.

Nous profitons de ce premier numéro de **L'Info DDO** pour souhaiter la plus cordiale bienvenue aux nouvelles familles qui se joignent à notre communauté scolaire. Sachez que vous pouvez compter sur une équipe-école engagée, mobilisée et bienveillante, qui a à cœur la réussite et le bien-être de tous les élèves.

Ce premier numéro est principalement consacré à la rentrée et rassemble plusieurs renseignements importants qui vous permettront de bien amorcer l'année scolaire.

Nous souhaitons à tous nos élèves et à leur famille une excellente année scolaire 2026-2027, remplie de belles découvertes, de réussites et de moments heureux à notre école!

Mélanie Béland, directrice

Nouvel horaire scolaire

Un nouvel horaire entre en vigueur cette année à l'école Dollard-des-Ormeaux. Nous vous invitons à porter une attention particulière aux heures d'arrivée et de départ afin d'assurer le bon déroulement des journées.

Le matin, il est important que **tous les élèves soient présents dans la cour à 8 h 05**, afin de pouvoir commencer la journée scolaire à l'heure.

Horaire de la journée :

- Arrivée des élèves dans la cour : **8 h 05**
- Dîner : **11 h 22 à 12 h 37**
- Fin des classes : **15 h 20**

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre ponctualité. Le respect de l'horaire contribue au bon fonctionnement de l'école et permet à tous les élèves de commencer leur journée dans les meilleures conditions.

Modalités de départ des élèves

Pour assurer la sécurité de tous les élèves, il est essentiel de respecter les modalités de départ prévues pour votre enfant, soit marcheur ou service de garde.

Si un changement doit exceptionnellement être apporté à la modalité de départ de votre enfant, nous vous demandons de transmettre l'information **par écrit, de 24 à 48 heures à l'avance**, à son titulaire ou au secrétariat de l'école.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration. Le respect de cette procédure nous permet de nous assurer que chaque enfant quitte l'école de façon sécuritaire.

Fiche santé

La majorité des familles ont déjà rempli et remis la fiche santé de leur enfant. Ce rappel s'adresse donc principalement aux **parents des nouveaux élèves**.

Si vous n'avez pas reçu la version papier de la fiche santé, vous pouvez [télécharger la fiche santé ici](#), la remplir et la retourner au secrétariat dans les meilleurs délais.

Si votre enfant a un auto-injecteur d'épinéphrine (**ÉpiPen**), celui-ci doit être clairement identifié à son nom et remis à son titulaire.

Il est essentiel que nous disposions des renseignements médicaux et des coordonnées à jour afin d'assurer la santé et la sécurité de votre enfant et de pouvoir vous joindre rapidement en cas d'urgence.

Administration de médicaments à l'école

Si votre enfant doit prendre un **médicament durant les heures de classe ou au service de garde**, vous devez obligatoirement remplir le formulaire d'autorisation prévu à cet effet.

[Télécharger le formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament](#)

Identification des effets personnels

Nous vous demandons de bien **identifier tous les effets personnels de votre enfant** : vêtements, accessoires, matériel scolaire, boîte à lunch, bouteille d'eau, etc.

Nous vous recommandons également d'éviter que votre enfant apporte à l'école des **objets de valeur**. L'école Dollard-des-Ormeaux ne peut être tenue responsable des objets perdus, endommagés ou volés.

Assemblée générale et rencontres de parents

17h00

- 2^e cycle (301, 302, 401, 402)
- 3^e cycle (501, 502, 503-601, 602)
- Classes TEACCH (741, 751)

18h00 Assemblée générale des parents (au gymnase)

19h00 (après l'assemblée)

- Préscolaire (M01, M02)
- 1^{er} cycle (101, 102, 201, 202)
- Classes TEACCH (T01, 731, 732)

Site web de l'école

Vous trouverez une foule de renseignements utiles et les réponses à plusieurs de vos questions sur le site Web de l'école Dollard-des-Ormeaux.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de rester informés des nouvelles, des activités et des informations importantes concernant la vie scolaire.

[Consulter le site Web de l'école Dollard-des-Ormeaux](#)

Vous souhaitez faire du bénévolat à l'école?

Votre implication est précieuse et contribue à enrichir la vie scolaire de nos élèves! Si vous souhaitez vous impliquer comme bénévole à l'école Dollard-des-Ormeaux, voici les démarches à suivre :

- [Remplir la Déclaration relative aux antécédents judiciaires](#)
- Communiquer avec l'Organisme de participation des parents (OPP) à l'adresse suivante : oppdollarddesormeaux@gmail.com

Veuillez noter que, pour pouvoir agir à titre de bénévole à l'école, **il est nécessaire de pouvoir communiquer en français.**

Merci à tous les parents qui choisissent de donner de leur temps. Votre contribution fait une réelle différence dans notre école!

SERVICE DE GARDE

Le service de garde de l'école Dollard-des-Ormeaux accueille les enfants **dès 7 h le matin, jusqu'à 18 h** en fin de journée. Il est fermé lors des jours fériés. En ce qui concerne la semaine de relâche, un sondage sera fait pour connaître vos besoins.

Vos enfants y trouveront :

- Des éducateurs et des éducatrices motivés
- Une ambiance attentive
- Un milieu enrichissant
- Un cadre de vie sécurisant.

Les nombreuses activités qui y sont organisées ont pour but de stimuler les enfants, de leur permettre de faire divers apprentissages et de prolonger l'enseignement qui leur est donné à l'école.

Programme d'activités éducatives

Notre service de garde est doté d'un **programme d'activités éducatives**, exigence du ministère de l'Éducation. L'équipe du service de garde est en quelque sorte une « alliée » des parents et des enseignants dans l'éducation des enfants qui lui sont confiés. Elle favorise la poursuite des apprentissages couverts en classe.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec M. Kamal Belala:
514 732-1440 poste 1438 ou par courriel: ddo.sdg@cssdm.gouv.qc.ca



Bonne année scolaire à toutes et à tous!

Mélanie Béland, directrice